



Cher(e)s concitoyen(ne)s

**Des efforts quotidiens sont accomplis
par les agents communaux.**

**Ceux-ci contribuent à la préservation
et à l'embellissement de notre
commune.**

**Ce document rapporte, ainsi, les
travaux réalisés depuis le printemps.**

Travailler de ses mains procède de la noblesse de l'âme !

Le touriste d'aujourd'hui est internaute, 77% de la population française achète son séjour en ligne, il est aussi équipé d'un Smartphone. Le taux élevé de renouvellement des téléphones mobiles ne peut que confirmer la tendance.



En vacances, le touriste « mobinaute » surfe donc sur la Toile.

Mieux, il y produit des textes d'information, des avis, des images, des vidéos. A travers les fonctionnalités du web 2.0 contributif et collaboratif (les fameux réseaux sociaux), le touriste d'aujourd'hui est devenu acteur de son voyage. Il est autonome dans son expédition.

Dans ce contexte qui bouscule les cultures des professionnels du secteur, deux tiers des voyageurs n'entrent jamais dans un office de tourisme et la tendance globale penche plutôt vers une baisse de fréquentation.

Le constat pourrait être simple, « l'Office de Tourisme ne fait plus recette et il coûte plus qu'il ne rapporte », mais c'est plutôt l'inverse qui est en train de se produire. La consommation change et les métiers des Office de Tourisme aussi. Nous ne parlons plus d'agent d'accueil mais d'expert local de destination, le marketing territorial s'invite de plus en plus autour de la table et la personnalisation des offres fait qu'il est maintenant impératif de connaître parfaitement ses clients.

Dans ce nouveau paradigme, les technologies numériques représentent une formidable occasion de renforcer les rôles et missions des professionnels du tourisme. Actuellement, une majeure partie des visiteurs qui entre dans l'office vient poser des questions d'ordre pratique, à faible valeur ajoutée. Ces technologies permettent de déléguer le service d'accueil de ces tâches récurrentes au profit d'une mise en

œuvre de ses compétences de d'expert local qualifié. C'est efficace en cas de forte affluence et assez séduisant pour attirer de nouveau publics dans les lieux faiblement touristiques.

L'accueil numérique, c'est aussi assurer une présence de l'office de tourisme sur les réseaux sociaux du web de type Facebook, Twitter ou Instagram. C'est le positionner comme expert de sa destination, là où le touriste se trouve, c'est-à-dire sur internet. Cela permet de revaloriser la voix de l'office face aux nombreux sites d'avis et de commentaires, dont se nourrissent les voyageurs, mais qui ne sont pas contrôlés ou animés par l'Office.

Sites web, réseaux sociaux, applications et sites pour téléphones mobiles, bornes interactives, tablettes tactiles, vitrines interactives... La panoplie des outils numériques disponible offre, par ailleurs, de multiples voix de valorisation de l'offre touristique à travers une mise en scène du territoire. L'office de tourisme en personnalise le contenu et assure la promotion locale. L'humain est bien au cœur de la démarche.

Et, c'est l'humain qui a rénové les locaux d'accueil de l'Office de Tourisme. Dans ce contexte, toute l'équipe s'est mise à pied d'œuvre pour faire de ce lieu ce qu'il est maintenant. Le chantier aura duré seulement 8 jours pendant lesquels tout a été repensé :

- des banques d'accueil beaucoup plus ouvertes vers le public,
- à la smart TV reliée à l'écosystème digital de la station,
- en passant par la redistribution des espaces,
- Et tout cela, réfléchi et aménagé en interne...

Après le WIFI station implanté cet hiver, en même temps que l'application mobile, l'écran extérieur connecté, l'office sort de ces murs et pourtant y intègre aussi tout son savoir-faire. L'accès à l'écosystème digital de la station permet, dès à présent, la saisie en un point unique de l'information pour en multiplier ensuite les canaux de communication.

Il permet aussi d'utiliser moins de papier en apportant aux yeux et dans les mains de tous l'information la plus précise sur notre destination touristique : Montgenèvre.

Nous sommes tous déterminés à agir pour notre station que ce soit, pour les uns, sous le sceau d'un optimisme acharné ou pour les autres par le biais d'une colère franche, tout en se respectant.

Gagner ensemble est bien notre intention

**Le Maire
Guy Hermitte**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping horizontal stroke with a vertical flourish on the left and a small 'GH' monogram on the right.

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Les services techniques de la commune ont effectué, comme d'habitude, la transition de la saison hivernale à la préparation de la saison estivale, dès la fermeture de station le 28 avril. Après un hiver rigoureux, néanmoins traditionnel à Montgenèvre (beaucoup de neige), le printemps a été compliqué dans la remise en état du cadre de vie de notre village, car les dégâts causés par le déneigement ont été très importants.

Pour chaque entité mobilisée lors de ces tâches d'enlèvement de la neige, il s'est avéré nécessaire de lister, sur le territoire de la compétence de chacun, toutes les interventions de restauration à réaliser, avant les vacances estivales et surtout de mobiliser les crédits indispensables. Au passage, il y a lieu de noter le sabotage de la fraise « Schmitt » en début de saison, ce qui a non seulement privé les services techniques de ce moyen puissant et indispensable, mais impose aujourd'hui un financement supplémentaire de 100.000 euros pour la restaurer. Une plainte a été déposée auprès des services de Gendarmerie tandis que le dossier d'assurances est, encore, en voie de traitement à l'heure actuelle. Il n'est pas difficile d'imaginer combien le réseau de vidéo protection, en voie d'installation, sera utile demain.

Par ailleurs, il faut savoir que le marché de déneigement a été majoré de 128 276 € afin de couvrir les tâches supplémentaires de cet hiver. Au-delà, la Dirmed du briançonnais s'est chargée des abords de la RN 94, tandis que l'entreprise Ferrier des Alberts a contribué à la restauration des deux cœurs de villages et enfin la commune s'est mobilisée sur ses missions habituelles et on verra ci-après comment.

Mobilisation des agents renforcés par la participation de plusieurs saisonniers.

A MONTGENEVRE

Effectifs des Services Techniques été 2018	
Permanentés	Saisonniers
Laurent LIDOUREN Frédéric DURAND Joaquim GONQUALVES Régis BOUVRY Mike COUPRIE Daniel FERRIER Patrick FINE Thierry FINE Maaoui SALAH Thierry PENET René VACHET David MICHEL	Manu FERRERO Jo CASTANIER Anthony DURAND Curtis CORTELO Thierry JAUFFRET Robin MAXIMIN-VACHET Daniel GRYZKA Cathy CHAPERON

Merci à eux pour le travail effectué.

❖ Remise en état du cadre de vie

Comme nous venons de le voir, l'hiver 2017-2018 a été particulièrement rude et le déneigement qu'il a imposé fut à l'origine de nombreux dommages tant sur la voirie que sur le mobilier urbain de toute nature dans la station.

C'est dans ces conditions, qu'avant même la fermeture de la station, les équipes des Services Techniques ont procédé aux réparations pour la remise en état du village (barrières, maçonnerie, mobilier urbain, espaces verts, arbres et arbustes).

Ce sont ainsi 3 agents, pendant 1 mois et demi, qui ont procédé aux réparations avant de se consacrer à la préparation des événements estivaux. Ces réparations concernent également des secteurs « non visibles » comme la reprise de réseaux d'eau qui ont énormément souffert des conditions hivernales et qui nécessitent, par ailleurs, du personnel et de la technicité.



De nombreux regards de grilles d'eau pluviales ont ainsi été repris.



La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranéennes (Dirmed) et l'entreprise Ferrier qui participent aux opérations de déneigement dans la station ont également procédé aux travaux qui leurs incombaient sur leurs secteurs respectifs d'intervention.

	FERRIER	DIRMED
GLISSIERE BOIS	FACE RRM (1-64)	GARDE CORPS SUR MURET (23)
	ENTREE ZAC (2)	P2 VERS CAISSE CHALMETTES (26-27)
	SORTIE P OBELISQUE (4-5)	EN DESSOUS P2 SORTIE PARKING (28)
	SORTIE PARKING SUR DALLE (à déposer - 6)	P1 FACE MAIRE (29)
	RUE DE LA PRAYA (8-9-10)	EN DESSOUS ENTREE P1 (30)
	CARREFOUR CHANTELEVENT/PRAYA MASSIF MACONNE (11)	SUR TROTTOIRE FACE MAIRE (35)
	CARREFOUR DURANCE/MONTAGANARDS (16)	GIRATOIRE COTE Italie (46)
	DOUBLE PROTECTION PARKING SAISONNIER (20-21-22)	PARKING NORDIQUE ENTREE PARKING (67-68-69)
	EN DESSOUS CUVES DURACIA (24)	FACE PARKING OBELISQUE COTE RN94 (70)
	ENTREE DURANCIA (25)	PARKING NORDIQUE VERS PASSERELLE (71)
	PARKING EN DESSOUS DIRMED (36)	FACE PARKING OBELISQUE COTE RN94 (72)
	SORTIE CAMPING CARS (74-75)	
	ENTREE CAMPING CARS A DROITE(83)	
OUVRAGES MACONNES	GRILLE ZAC EN DESOUS ACCES CAISSE (3)	PANNEAU MTG COTE BRIANCON MASSIF PIERRE
	RUE DE LA DURANCE BORDURES BOIS FACE BAT PAVESI (13)	
	MURET FACE OT (44)	
	SOCLE BORNE RUE EGLISE FACE EGLISE (56)	
	ARRACHEMENT PROTECTION DESCENTE CHENEAU DERRIERE ROIS MAGES (57)	
	REGARD GRILLE ARRACHEE FACE MATHE (58)	
	MACONNERIE PROTECTION PI PLACE DU GRAAL ANGLE RUE MENUISERIE (62)	
REGARDS OUVRAGE	AVALOIRE FACE RESTAURANT CHARLY (19)	AVALOIRE SOUS ACCES GOLF (31)

	REGARD RUE DE L'ECOLE	AVALOIRE VERS BASSIN DECANTATION (34)
BORDURES/TROTTOIRS	BORDURES T3 PIED DE TALUS CAMPING CARS (76-77-78-79-80)	BORDURE DANS GIRATOIRE ENTREE ZAC (65)
	BORDURE A GAUCHE ENTREE CAMPING CARS (82)	
MENUISERIES BARRIERES BOIS	BARRIERE BOIS ANGLE HOTEL ALPET (14)	BARRIERE BOIS SOUS GOLF (32)
	RUE DE LA DURANCE BARRIERE PRIVE FACE CHALET DES VIOLETTES (12)	BARRIERE VERS BASSIN DECANTATION (33)
	BARRIERE PARKING DES CARS (45)	
RESEAUX ELECTRIQUES	LAMPADAIRE COUCHE P CHALVET (42)	
	BORNE ELECTRIQUE COUCHEE CAMPING CAR ACCES PLATEFORME DU HAUT	
GOUDRONNAGE / CHAUSSEE		EMPLOI DE CHAUSSEE REALISE PAR LA DIRMED SANS COMPACTAGE (73)

❖ Redressement de la signalétique

La signalétique a également souffert des conditions hivernales et du déneigement. Les services techniques ont donc implanté sur des sites stratégiques de nouveau panneaux. Ils permettront une circulation plus aisée en période hivernale.



- ❖ Reprise regard d'eau pluviale et réajustement de la voirie qui s'était affaissée devant l'Office de Tourisme



- ❖ Travaux similaires à la gare routière





❖ Travaux identiques HLM Voie romaine

Embellissement des villages

✚ Fleurissement du village

Le fleurissement de la commune est une opération de longue haleine. En effet, celui-ci démarre, dès la fin de l'hiver, lorsque la neige laisse la place au premier brin de verdure. Il est alors temps de préparer les sols qui vont recevoir les plantations. Cela ne se voit pas, mais c'est une tâche minutieuse et indispensable à la qualité du résultat final et à sa durabilité durant la saison estivale.

Ce sont ainsi 4 agents, à temps plein pendant la saison estivale, qui vont réaliser les plantations sous la responsabilité de Joaquim Goncalves, accompagné de Daniel Gryzka, Cathy Chaperon et Maaoui Salah. Personne n'ignore que les plantations ne sont qu'une étape intermédiaire dans l'embellissement



des espaces puisque ce service va ensuite réaliser des tontes régulières, l'arrosage et la taille des différents arbustes. C'est un entretien permanent dont beaucoup de nos concitoyens et de nos visiteurs saluent la qualité et la beauté. La Commune qui avait postulé, cette année, à l'obtention d'une quatrième fleur a retiré sa candidature à l'obtention de cette distinction, compte tenu de l'obligation résultant des multiples et importants travaux à réaliser, par ailleurs, à l'issue de l'hiver.

La saison se terminera par la préparation des terres pour le printemps suivant.



Le fleurissement et les illuminations de Noël font l'objet de marchés, qui doivent être relancés, puis renégociés pour la saison 2019. Pour le premier, il s'agit d'un marché à bon de commande. Pour les illuminations c'est un marché composé d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle. Ce dernier est en actuellement en cours de consultation.

Remise en état du réseau d'eau potable après plusieurs incidents

Dans ces conditions, les personnels des Services Techniques ont fait preuve de professionnalisme et ils ont mis un point d'honneur à faire en sorte que les réparations, pourtant lourdes, soient effectuées le plus rapidement possible.

Il en a été de même des entreprises spécialisées qui ont été appelées à intervenir concomitamment.

▪ Réseau d'eau potable

Suite à de nombreuses fuites (pied du Téléski du clôt suite à une conduite percée, camping des Alberts, aux Chalmettes rupture du PV pression et fuite d'eau HLM Voie Romaine qui a cause du gel et dégel ayant entraîné un tassage des égouts causant la dégradation de la canalisation), les agents des Services Techniques ont été très largement mobilisés et sont intervenus le plus rapidement possible.

Ces interventions ne se voient pas forcément, mais elles impactent très sensiblement le tableau de service pendant et en dehors des heures légales.

Ils ont également procédé au changement du « poteau incendie » devant l'ancienne gendarmerie.



C'est un travail pénible et astreignant auquel sont en train de procéder les agents des Services Techniques dont Frédéric Durand, David Michel, Thierry Jauffret et Régis Bouvry. On note qu'il a fallu pomper, en permanence, dans la fouille pour éviter la montée de l'eau provenant de la rivière.

- **Fuite très importante au niveau de Clôt Enjaime**

Quant à ce dysfonctionnement majeur, il n'est pas à l'heure actuelle encore réduit affectant de surcroît le fonctionnement du club house du golf.

La remise en état nécessitera l'installation d'une nouvelle conduite afin de contourner le bassin d'eau pluviale de la RN 94.

Il sera rendu compte ultérieurement de ces travaux qui sont essentiels à l'alimentation des chalets du golf et du bas de la station.

- **Autre fuite importante au bâtiment des Chalmettes et aux HLM de la Voie Romaine.**



Malgré les restaurations de réseaux successives, intervenues au cours de ces derniers années, ces travaux complexes et réitérés témoignent de l'engagement du service afin de réparer au plus vite pour prévenir les désagréments de la rupture d'alimentation affectant, en la circonstance, nos concitoyens et touristes.

Le chantier des Chalmettes a été terminé dans la nuit du 13 au 14 juillet par exemple.



S'agissant des HLM de la Voie Romaine, à l'ouverture de la fouille, le service a été confronté à la difficulté de réparer, cette fuite, car en effet le réseau d'assainissement pas au-dessus du réseau d'eau potable.

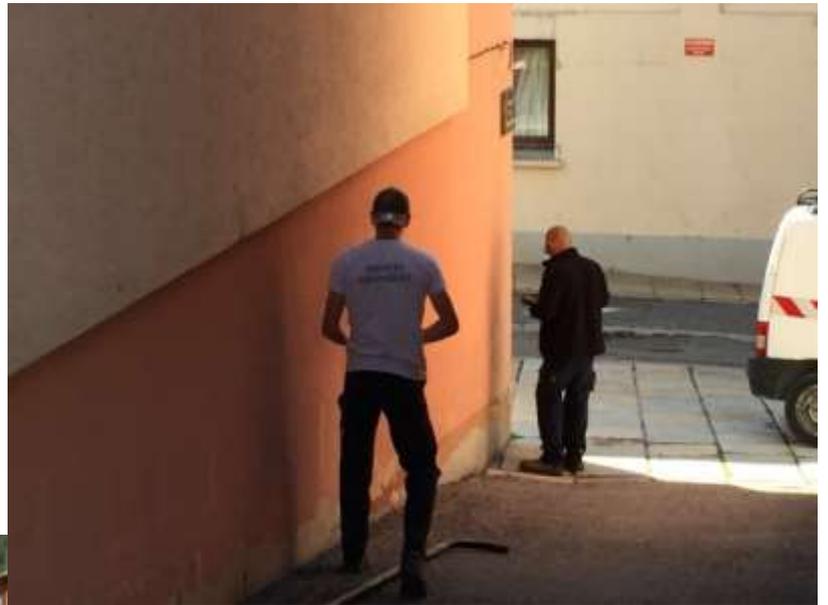
Il a, par conséquent, fallu découper le réseau d'eaux usées pour atteindre le réseau d'eau potable.

Sur la photo, il est permis d'apercevoir Robin Vachet descendre dans le réseau d'eaux usées, alors qu'il travaille en compagnie du Curtis Cortelo et Frédéric Durand.

- **Renforcement et repositionnement de la main courante du passage piétonnier menant aux HLM Voie Romaine.**

Les chutes de neige de l'hiver avaient eu raison de la main courante de la ruelle des HLM de la voie romaine, les services techniques l'ont repositionnée en la renforçant à ses extrémités.

*Deux jeunes saisonniers au Service Technique :
Anthony Durand et Curtis Cortelo*



- **Réparation des pompes du golf**

L'arrosage du golf et l'enneigement du domaine skiable sont assurés par un système de pompage distincts.

Cependant, ces 2 systèmes de pompage partagent le même bâtiment puisqu'ils partagent la même ressource. Une partie de ce bâtiment est réservée aux pompes permettant l'arrosage du golf et la seconde partie est consacrée aux pompes refoulant l'eau vers les enneigeurs.

Cet hiver, le dysfonctionnement d'une vanne a permis à l'eau de remonter jusqu'aux 3 pompes du golf, la glace a, ainsi, pu s'installer dans les pompes et en affecter la remise en route et le fonctionnement.

Ces pompes sont remplacées par les services techniques avec une prise en charge financière de l'assurance de la commune.

▪ Restauration de la fontaine de la Place Monte Grosso d'Asti

Dans le cadre de la création du « Chemin de l'Histoire et de l'Eau », la fontaine Monte Grosso (à proximité de l'Eglise) a été entièrement rénovée. Cette rénovation réalisée par un spécialiste de la pierre (entreprise l'Atelier d'Embrun pour un montant de 15.000 € TTC) a consisté à sabler les structures en place et à retailler dans de nouvelles pierres les bordures du bassin.

Le monument retrouve une nouvelle jeunesse grâce notamment à la réutilisation de matériaux déjà en place, en respectant l'esthétique initiale. Cette rénovation s'inscrit dans un programme pluriannuel de rénovation de l'ensemble des fontaines de la commune. Ces monuments s'inscriront dans le « Chemin de l'Eau et de l'Histoire ». Cet qui traversera Montgenèvre d'Est en Ouest présentera les sites et monuments historiques de la commune en lien avec l'eau et l'histoire.





La fontaine historique de Montgenèvre retrouve son état originel.



Un marché complémentaire va être lancé, pour une exécution au printemps prochain, en vue de restaurer les trois autres bassins et fontaines du centre historique du village, tandis qu'il sera procédé à la réfection de l'embase de la borne milliaire qui a beaucoup souffert du déneigement.

Confortement du golf



Installation des filets de protection, alors que le réseau d'arrosage vient d'être terminé. On voit d'ailleurs, sur la photo ci-dessus, les marques de terrassement.

Entretien de la zone des lacs et réparation du pédalo



Sécurité routière

- **Goudronnage et marquage routier**

Les reprises de voirie sont de plusieurs ordres après la saison hivernale.

Lorsque l'ensemble est bien conforté, grâce à la balayeuse communale nous procédons au balayage des résidus que nous réutiliserons ultérieurement pour d'autres petites opérations de colmatages ou autre. Des opérations plus ponctuelles sont également effectuées par l'entreprise La Routière du Midi, à notre demande, comme par exemple la reprise des regards pluviaux du carrefour du Praya avec la Route d'Italie, ainsi que devant l'office de Tourisme (8.000 € - opération réalisée en septembre 2018).

La commune dispose actuellement d'un marché à bon de commande avec la société La Routière du Midi. La collectivité s'est engagée dans ce marché à réaliser entre 10.000 € et 200.00 € de travaux chaque année. Ce marché est acté, par la commission d'appel d'offre, pour une année est reconductible 3 ans. Nous en sommes à la seconde année.

Les rues suivantes ont été reprises par des emplois pour un montant de 70.000 €.

- Rue d'Italie, Rue des Sablons, Rue des Montagnards, Rue de l'Eglise, Route du Village Club du soleil, Rue de Janus, Rue du Rochas, Rue de la Grosse Pierre, Rue du Rocher Diseur, Rue du Praya, Rue du Sufin, Rue de la Durance, Rue du Chalvet, route des Chalmettes, Rue des Ecoles, entrée de la ZAC de l'Obélisque.





- Les Alberts, camping.

Les dossiers techniques sont, en mairie, à la disposition de tous ceux qui veulent les consulter.

Madame Isabelle Chauvet a été invitée afin de mettre à la disposition de chaque requérant, à toutes fins jugées opportunes, tandis que Monsieur Laurent Lidouren, Directeur des Services Techniques fera connaître le fondement technique de l'utilisation de gravillons, comme dans la plupart des communes faisant réaliser ce type de travaux autre que les fondements de chaussée. **La première étape consiste à boucher les « nids de poule » avec de l'enrober (10 Tonnes en 2018), ensuite ces zones sont refermées plus largement par une émulsion de goudron et enfin recouverte de gravier (0-20) afin de consolider l'ensemble (40 Tonnes en 2018).**

Il y a lieu de noter que les « **emplois** », que la Routière du Midi utilise en vue de restaurer les voies de Montgenèvre, après l'hiver, sont constitués de ...

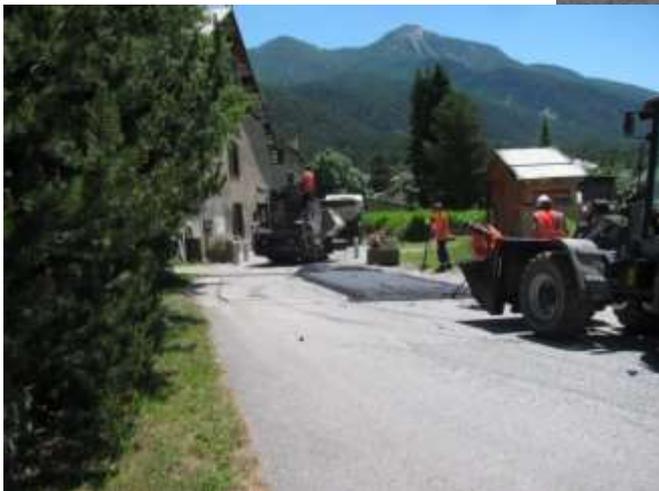


Devant l'Office de Tourisme reprise des places de stationnement handicapés et de voiries par des emplois en bordure de chaussée.

- **Sécurisation de la voirie des Alberts et goudronnage**



Ainsi, deux ralentisseurs ont été installés aux entrées du hameau, ceux-ci mis en place par la Routière du Midi et signalés par les services techniques doivent maintenant réduire le risque d'accident lié à la vitesse excessive des véhicules.



Anthony Durand et Robin Vachet.

Pour la petite histoire, Robin figurait dans le dernier épisode de Alex Hugo, sur France 2



Ces réalisations ont été faites en relation étroite avec les albertins, dont nous avons consulté les représentants.

PROPRETE AMBIANTE

○ **Opération de nettoyage citoyen**

Avant de parler de l'achat de la balayeuse, la commune a initié une opération de nettoyage « citoyen » et en la circonstance, il convient de remercier l'ensemble de nos concitoyens qui ont bien voulu répondre présent à cet appel.

Comme vous le savez, la fin de la saison est un moment pénible, celui de voir non seulement le village, mais aussi ses abords, jonchés de débris et autres immondices qu'il faut enlever. Nous ne parlerons pas de la porte de la « petite vallée » qui est littéralement massacrée d'objets hétéroclites, qui nécessitent plusieurs opérations, afin de permettre au site de retrouver sa véritable vocation, non pas celle de décharge publique, mais plutôt d'espace naturel magnifique.



Les services techniques l'ont, bien évidemment, faits et ils continuent, car cette mission est indéfinie hors la saison hivernale. Joaquim et des équipiers en sont chargés et ils le font bien.

Les enfants de l'école étaient présents au côté de Mme Alexandra Bailly, Directrice, avec leurs enseignantes et leurs Atsem, tout en étant particulièrement attentifs aux consignes, à la perception des gants et à la préparation de leur belle action.

L'office du Tourisme, avec François Veauléger, la Régie des Remontées Mécaniques, sous la direction de Daniel Garcin, Durancia, auprès de Juliette Bonneville, et les services administratifs et techniques de la Mairie, avec Guy Hermitte accompagné de Marc Fornesi, Titus Isambert, assisté d'Alexandre Jourdin et de Frédéric Durand, étaient très largement représentés, en sachant que Rémi Mougin, Directeur Général des Services, et Laurent Lidouren, Directeur des Services Techniques, étaient en mission aux Alberts avec Michel Meyer.

Nous n'oublions pas les montgenévrais qui se sont déplacés avec nous et nous leurs sommes reconnaissants.

L'ESF et son directeur, Christian JULLIEN, ont tenu également à être présents.

Une délégation des Sapeurs-pompiers du Centre de Secours et d'Incendie de Montgenèvre, avec à leur tête Mike Couprie, s'est largement associée à cet événement.

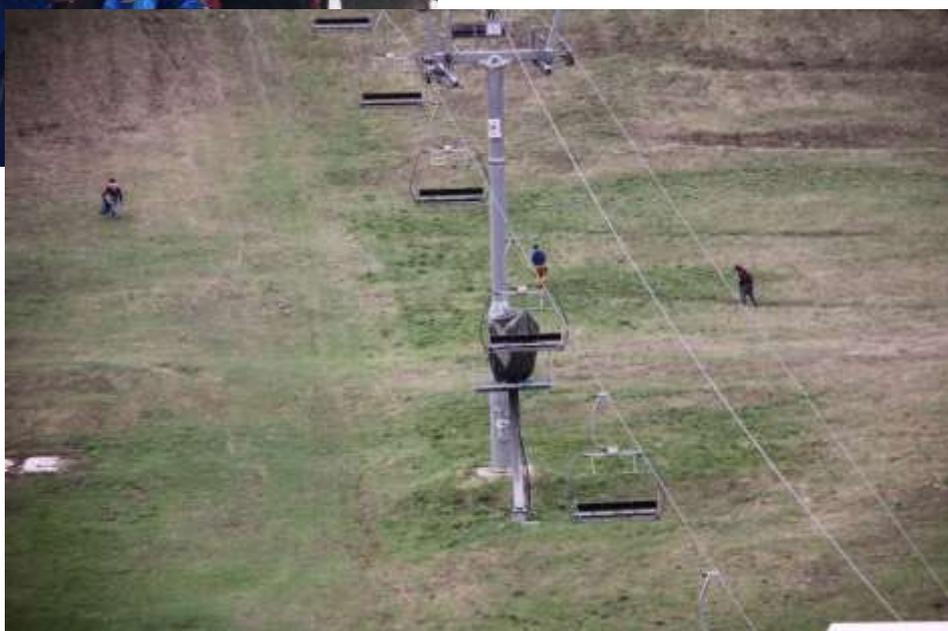
Il faut savoir qu'aux Alberts, l'école a été invitée et le rassemblement général a été prévu à partir de 10h avec les élus et des représentants des Services Techniques.

A l'issue de celle-ci, ce ne sont pas moins de 2 tonnes d'objets et de détritrus divers qui ont été ramassées.

A la suite de cette opération, un barbecue a été offert par la Commune.



*Les enfants de l'école
Marius Faure*



Nettoyage sur le domaine skiable, notamment au Prarial

○ **Les interventions de la Commune et des Services Techniques**

Un emploi a été pérennisé par un emploi à l'année. Le titulaire, David Michel, est, par ailleurs, exemplaire dans une tâche ingrate, mais néanmoins indispensable.



○ Achat d'une balayeuse

Il est vrai que la Commune, jusqu'à l'année dernière, louait un matériel de ce type, avec les inconvénients qu'il fallait, bien un jour, réduire. Il y avait bien évidemment la disponibilité de la machine dont on ne pouvait bénéficier qu'à la suite des besoins des de la vallée de Serra Chevallier eux même et c'est bien normal. Il y avait également le coût de la location qui, au fil des années, nous aurait permis d'en acheter une, sans difficulté, et de l'amortir durant ce temps.

Nettoyage de la cour de l'école en prévision de la rentrée scolaire



Raisonnement

Jusqu'à l'acquisition de cet outil, la commune faisait appel soit au SIVOM de Serre Chevalier, soit à un marché à bon de commande auprès d'entreprises de location. En fonction de la demande le montant de la prestation annuelle s'élevait entre 5.000 et 10.000 €. Il s'est agi ainsi d'inverser la courbe exponentielle des frais de location tout en offrant au service une plus grande souplesse dans l'intervention.

La Commune a voulu mettre un terme à cette dépense réitérée qui n'était pas satisfaisante. Depuis, les services peuvent disposer de cette balayeuse autant que de besoins et ce durant toute la saison. C'est un besoin évident, car les mouvements de population que connaît notre station s'accompagne de leur corollaire de pollution domestique qu'il faut réduire, non pas une fois par an, mais en permanence au quotidien. Concurrément, cette année, ce fut avant le championnat de France de Trail, puis le TFJV, et quasiment une fois par semaine pour répondre aux nécessités de présenter une station digne de la 4^{ème} fleur à laquelle elle va postuler avec chacun de nos concitoyens qui voudra bien s'associer à ce challenge. Chaque année, il ne faut pas oublier également les nécessités d'intervenir avant la Mille Pattes et lors de l'ouverture de la saison d'été.



Dans le parking souterrain de l'Obélisque

Démarche globale

Comme nous venons de le voir, l'achat d'une balayeuse pour la commune de Montgenèvre fait partie d'une démarche globale de l'amélioration du cadre de vie, de la propreté et de la sécurité des usagers de la station.

La décision d'achat du 30 avril 2018 a été présentée au Conseil Municipal du 30 mai 2018 et votée à l'unanimité.

L'acquisition de cette balayeuse auprès de la société Daniel Périe pour une valeur de 45.000 € H.T. va permettre aux services techniques d'être opérationnels lorsque la demande d'intervention est exigée.

Usage diversifié

Cette machine aspiratrice est équipée d'une lance à haute pression qui permet le nettoyage du mobilier urbain ou de sites inaccessibles. Elle supporte également un aspirateur téléporté.



Perspective

Par cet achat, la commune devient autonome en vue de réaliser ses travaux de propreté en permanence et pour des échéances fixées dans le temps (événements sportifs, culturels, opération de voirie) ou lors d'événements exceptionnels (incendies, orages...).

Le besoin était évident et une réponse intelligente lui a été apportée par le Conseil Municipal.

Les personnels des services techniques, qui le souhaitaient, son ravis, tandis que nos citoyens et visiteurs peuvent juger de l'effet favorable de ce matériel sur l'image de nos villages.



Sur les parkings et autres voiries

○ **FRAISE SCHMIDT SUPRA 2000 : grave dégradation du matériel de déneigement (Dossier en cours de traitement par la compagnie d'assurance de la Commune)**

La fraise à neige Schmidt a fait l'objet d'un acte volontaire de dégradation qui a conduit à la destruction du moteur. Une plainte a été déposée par la mairie lorsque le garage Girin a procédé au démontage du moteur et a fait constater le dépôt de gravats dans le carter d'huile. Cet acte de malveillance aura engendré des réparations dont le montant s'élève à plus de 40.000 € HT.

L'assurance prendrait en charge l'échange standard du moteur ainsi que sa pose. L'engin devrait donc opérationnel pour la saison hivernale 2018-2019.

Les dégradations ont été constatées en début de saison hivernale 2017-2018 alors que celle-ci avait été révisée en amont. Une solution alternative a pu être mise en place grâce à la location d'un second holder équipée d'une fraise à neige. Ce holder était équipé d'une fraise à neige de capacité moindre par rapport à la Schmidt mais cela nous a permis de maintenir une viabilité hivernale satisfaisante au regard des conditions météorologiques que nous avons rencontrées cet hiver.

Ce sont, bien évidemment des frais supplémentaires dont la Commune se serait bien passée.



SECURITE GENERALE

➤ Mise en place d'un réseau de vidéoprotection

- Contexte

La commune de Montgenèvre s'est engagée, par délibérations du Conseil Municipal du 8 mars 2017 et du 15 novembre 2017 (annexe 1), dans la mise en place d'un réseau de vidéoprotection sur son territoire, à compter de la saison hivernale 2017-2018. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la sécurisation de l'espace public communal, c'est-à-dire de son réseau routier, de son ensemble de parking et de ses bâtiments publics. Ces zones peuvent être qualifiées de secteurs sensibles, tant par leur nature, qu'en raison de fréquentation intenses en saison.

La mise en place de cet outil se justifie de plusieurs manières notamment par la situation géographique de la commune. Le fait d'être une commune transfrontalière engendre de nombreux flux, d'ordre routier et de transit sur la R.N. 94 via un axe transfrontalier ouvert toute l'année. On observe également de nombreux actes d'incivilité sur le mobilier urbain (barrières de parking, bornes de paiement, ...).

De plus, des évènements dangereux ont ponctué de manière dramatique, ces dernières années, la vie de la commune et de ses habitants. Ces actes graves ne sont pas sans conséquences négatives sur la naturelle quiétude du village de Montgenèvre. De surcroît, ils affectent gravement l'image touristique. Et, ils s'inscrivent contre le développement harmonieux de la station avec la perte de chiffres d'affaires pour la Commune, la Régie Autonome des Remontées Mécaniques, les hôteliers et les autres commerçants.

A l'examen des deux dernières années et à force d'incidents non élucidés, les gendarmes de la brigade de Saint Chaffrey, dont la compétence s'étend jusqu'à Montgenèvre, n'ont pas manqué de conseiller la Commune sur différentes mesures, notamment l'installation d'un réseau de vidéo protection, afin de préserver la sécurité publique et celle des habitants, mais également de pouvoir mieux appréhender le trafic routier transfrontalier empruntant la déviation couverte.

D'une part, le projet comprend l'installation d'un système de vidéoprotection au niveau des :

- axes routiers à fortes circulations (notamment les ronds-points de la RN94) ;
- équipements sensibles de la commune (Centre balnéo Durancia, crèche, école, cantine, centre culturel Jean Gabin, tout proche, Caisses des remontées mécaniques et divers autres) de par leur usage et leurs fréquentations respectives ;
- entrées/sorties des parkings de la commune ;
- grands rassemblement sur le front de neige (plus particulièrement le départ des cours de ski et les Mille Pattes, les festivals, entre autres..).

D'autre part, ce réseau de caméras fait l'objet d'un centre de supervision.

- **Respect des conditions légales**

Délibération du 8 mars 2017 et du 15 novembre 2017

Procédure de montage de dossier conduite étroitement avec la gendarmerie, le référent sureté et la préfecture

Arrêté préfectoral n° 05.2018.03.12.010 autorisant le système de vidéoprotection

❖ **Lois et décrets concernant la vidéosurveillance**

L'installation sur la voie publique doit faire l'objet d'un dossier de demande préalable qui doit impérativement être déposé auprès de la préfecture du lieu d'installation.

En France, l'usage de la vidéosurveillance vidéoprotection est soumis au respect de certaines lois et décrets dont les objectifs sont de :

- Veiller au respect des droits des citoyens filmés.
- Fixer des règles obligeant l'exploitant à atteindre les objectifs annoncés.
- Faciliter l'exploitation des enregistrements par les forces de l'ordre.

Les textes en vigueur sont principalement les suivants :

- Loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 – Loi Pasqua d'orientation et de programmation relative à la sécurité.
- Décret n° 96-926 du 17 octobre 1996 pris pour application des articles 10 et 10-1 de la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995.
- Décret n° 2006-929 du 28 juillet 2006 modifiant le décret n° 96-926 du 17 octobre 1996.
- Arrêté du 03 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance.
- Décret n° 2009-86 du 22 janvier 2009 modifiant le décret n° 96-926 du 17 octobre 1996.
- Arrêté du 29 avril 2010 fixant les conditions de certification des installateurs de systèmes de vidéosurveillance.
- Décret n° 2012-112 du 27 janvier 2012 modifiant le décret n° 96-926 du 17 octobre 1996.
- Loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 (Loppsi II)- Articles 17 à 23 de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure.

A ces textes de loi s'ajoute la règle d'installation de l'APSAD R82 et la certification volontaire NF Service & APSAD des entreprises qui exercent des activités de services relatives à l'installation et à la maintenance des systèmes de vidéosurveillance vidéoprotection.

Le public doit être informé de la présence d'un système de vidéosurveillance par une signalétique comportant un pictogramme représentant une caméra.

L'accès aux images enregistrées ne peut être effectué que par des personnes habilitées.

La durée de conservation des images enregistrées ne doit pas être supérieure à 30 jours (hors cas de procédure judiciaire en cours).

Toute personne (sur demande auprès du responsable du système) peut accéder aux enregistrements la concernant et en vérifier la destruction dans le délai fixé par l'autorisation préfectorale.

- **Appel d'Offres**

Une consultation a été lancée le 27 mars 2018 pour aboutir à l'attribution du marché à l'entreprise INEO.

Parallèlement, une demande de subvention afin de limiter l'investissement consenti par la commune.

- **Installation**

D'ores et déjà, 7 caméras sont déjà installées, dans les endroits stratégiques que recouvre la sécurité des biens et des personnes, sur un total de 21.

- **Liaisons**

Afin de permettre une exploitation des caméras de vidéoprotection, un réseau de fibre optique va être créé afin d'assurer le transport et la sécurisation des données.

- **Exploitation**

- Centralisation des données sur un serveur communal sécurisé
- création d'un poste de pilotage en lien également avec l'initiative smart Montgenèvre
- réquisition par les forces de l'ordre compétente
- visionnage uniquement par le personnel habilité par le maire dont il se porte garant



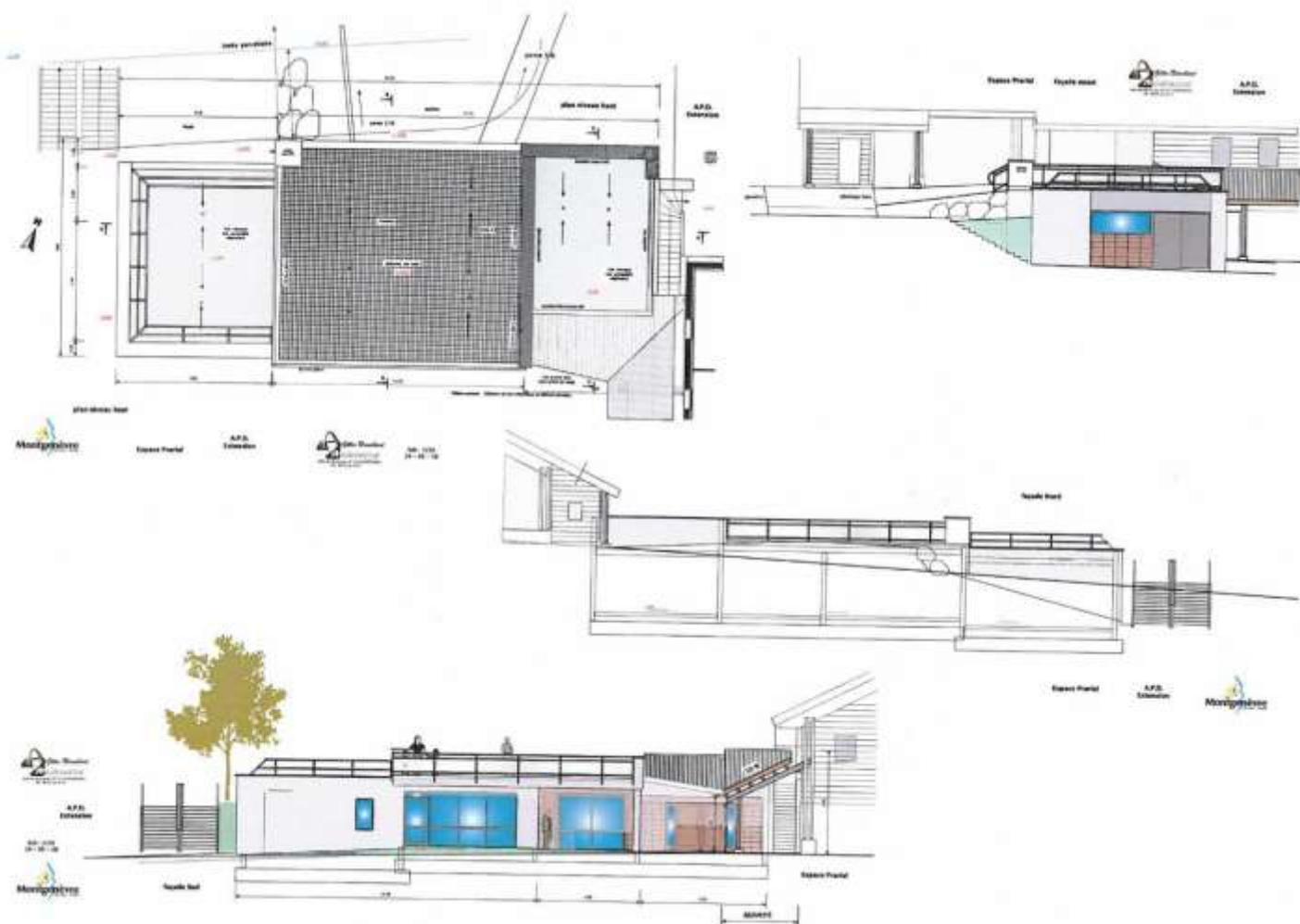
Amélioration de l'offre touristique

✓ Aménagement de l'Espace Prarial

Cette démarche d'agrandissement de l'Espace Prarial a été initiée il y a maintenant 2 ans avec une première tranche de travaux au rez-de-neige du bâtiment existant afin d'améliorer les conditions d'accueil des crèches et du ski club. Ces travaux ont également permis d'améliorer le confort des usagers de l'Espace Prarial avec l'insonorisation de l'escalier intérieur menant au front de neige. Cette opération s'est déroulée au dernier trimestre 2016 pour un montant de 150.000 €.

Cette seconde tranche concerne maintenant la création d'une salle hors-sac, de sanitaires et de 2 salles de consigne à ski.

Le choix de ces infrastructures ne s'est pas fait au hasard. En effet l'Espace Prarial ne propose pas de salle hors-sac notamment les jours de mauvais temps. Le hall de l'Espace Prarial devient alors une zone de pique-nique engendrant les désagréments que nous connaissons. Les consignes à ski quant à elles, permettront aux usagers qui se déplacent dans la station grâce aux navettes de ne plus transporter leurs skis dans les transports en commun et ainsi améliorer de manière indirecte ce service. Ces travaux démarreront en septembre 2018.



✓ L'office de tourisme de Montgenèvre se dote d'un nouvel espace d'accueil

Le mardi 12 juin avait lieu l'inauguration du nouvel espace d'accueil de l'office de tourisme de Montgenèvre où Guy Hermitte, Maire de Montgenèvre et président de l'Office de Tourisme, avait convié de nombreuses personnalités locales, membres des différents conseils d'administration des structures publiques, commerçants ou habitants de Montgenèvre. Mais aussi Anne Marie Forgeoux, Conseillère Régionale, Maire de Monêtier-Les-Bains et Présidente de l'Office de tourisme de Serre Chevalier, Gilles Perly, Maire de la Salle les alpes et Jean-Michel Reymond, Maire de Val-des-Prés.



Et après le WIFI station implanté cet hiver en même temps que l'application mobile, l'écran extérieur connecté, l'office sort de ces murs et pourtant y intègre aussi tout son savoir-faire. L'accès à l'écosystème digital de la station permet dès à présent la saisie en un point unique de l'information pour en multiplier ensuite les canaux de communication. Il permet aussi d'utiliser moins de papier en apportant aux yeux et dans les mains de tous l'information la plus précise sur notre destination touristique : Montgenèvre.

A l'invitation du Maire, Madame Forgeoux est intervenue pour faire part du soutien de la région Sud Provence Alpes Côte d'azur, aux stations de ski du Briançonnais. Elle a dit être très attentive à la dimension touristique qui fondent sa dimension économique sur la réussite des marques de Montgenèvre et Serre Chevalier au cœur du Briançonnais.

M. Franco Capra, le maire de Clavière a tenu à remercier ses amis de Montgenèvre, de l'efficacité qu'ils mettent à collaborer avec la Via Lattea tant en hiver qu'en été autour du VTT.

Pour clôturer les festivités les invités ont été conviés à sortir sur le parvis pour la photo prise par le nouveau drone du pôle multimédias de l'office de tourisme avant de se retrouver autour d'un cocktail.



✓ Marketing réalisé par l'Office de Tourisme

Les marchés sont en progression sur beaucoup de secteurs grâce à l'enneigement de l'hiver 2017. Les actions de promotion ont surfé sur cette vague de réussite et ont permis de garder une évolution positive sur ces clientèles. Pour les périodes estivales, le calendrier des événements programmés en 2018 se fait ressentir et permet de rester en progression même sans l'effet Tour de France.

Au-delà d'une solidarité interne dans le cadre de vie et d'accueil des touristes de Montgenèvre, une véritable politique marketing est mise en place.

Pour aller chercher des clients, vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des actions mises en place par marché :

- Marché Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Communication avec les médias locaux et régionaux ;
- Campagnes publicitaires web ;
- Campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux ;
- Partenariats avec les stades de rugby (rct) pour affichage ;

- **Marché Rhône-Alpes**
 - Communication avec les médias locaux et régionaux ;
 - Campagnes publicitaires web sur le bassin grenoblois ;
 - Campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux ;
 - Partenariats avec les stades de rugby (stade des alpes) pour affichage ;

- **Marché Italien**
 - Communication avec les médias locaux ;
 - Campagnes publicitaires web ;
 - Campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux ;
 - Partenariats avec le Torino outlet et Montegrosso d'asti ;

- **Marché de la Grande-Bretagne**
 - 1 formation tour opérateurs ;
 - 1 conférence journaliste anglaise ;
 - 1 accueil presse ;
 - lien constant avec les tours operators anglais ;
 - Communication avec les médias ;

- **Marché Belge**
 - 1 formation tour operators ;
 - 1 conférence journalistes belges ;
 - 1 accueil presse communication avec les médias.

Les administrateurs du Comité Directeur de l'Office de Tourisme ont, bien évidemment, approuvé ces actions qu'il faut, bien évidemment, approfondir voire diversifier à l'avenir.

Préparation des événements sportifs



Comme à l'accoutumé, Manu Ferrero a excellé dans la conception et la fabrication des supports visuel qu'il a fait de ses mains.

Le service lui exprime ses remerciements et sa reconnaissance, tandis que notre station lui doit beaucoup en termes de promotion.

Il l'imagine et passe à la réalisation de ces objets uniques que l'on ne trouvera jamais dans le commerce, ou à quel prix ?

✿ 20ème Skyrace et 6ème Championnats de France de Trail



☀ 27ème Trophée Français des Jeunes Vététistes (TFJV)



Confection de la passerelle « dessus-dessous » donnant accès aux vététistes à l'Espace Jean Gabin.





N'ayant pu avoir le car-podium de la Région Sud-Paca, les Services Techniques ont sécurisé l'accès au toit du bâtiment de la gare routière, permettant ainsi au speaker officiel de la compétition d'assurer les commentaires des courses

☀ Concours de pétanque à Montgenèvre

Ce fut un véritable succès avec plus de 50 équipes inscrites.



Amélioration du camping des Alberts

◇ Travaux au camping

Le camping des Alberts a subi un lifting avant la saison estivale.

Les murets d'entrée ont été crépis par les maçons des services techniques, alors que les plomberies des sanitaires ont été reprises (bloc nord, sanitaires principaux).

« La cabane dans les arbres » reprise par la commune depuis le début de l'été a également connu quelques améliorations ainsi que des travaux de sécurisation. Les premières locations ont débuté au début du mois d'août.



◇ Aménagement de deux courts de tennis

La création d'un mur de tennis et la réfection du sol du second terrain par l'entreprise la Routière du Midi.

Les services techniques ont ensuite procédé au traçage des lignes et à la pose du filet central. Les arbres autour des terrains ont également été élagués.



Travaux de la Régie des Remontées Mécaniques

**Ils feront l'objet d'une prochaine lettre municipale
compte tenu de leur importance**

Installation du quatrième réseau de neige de culture au Chalvet

Réouverture de la Collete verte, en liaison avec les italiens

Achat de matériels de damage

Installation d'un deuxième espace d'échauffement

COMMENT TELECHARGER L'APPLICATION MONTGENEVRE SUR ANDROID ?

CLIQUER SUR
GOOGLE PLAY



ECRIRE DANS LA BARRE
DE RECHERCHE "MONTGENEVRE"
CLIQUEZ SUR
LA PREMIERE APPLICATION



APPUYER SUR INSTALLER



VOTRE APPLICATION EST
INSTALLÉE, APPUYEZ SUR
OUVRIR POUR COMMENCER



COMMENT TELECHARGER L'APPLICATION MONTGENEVRE SUR IPHONE ?

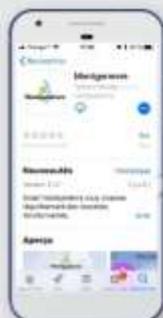
CLIQUER SUR
APP STORE



ECRIRE DANS LA BARRE
DE RECHERCHE "MONTGENEVRE"
CLIQUEZ SUR
LA PREMIERE APPLICATION



APPUYER SUR INSTALLER



VOTRE APPLICATION EST
INSTALLÉE, APPUYEZ SUR
OUVRIR POUR COMMENCER

